



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

24 Août 2022

Présents :

Claude BRANGER, Monique GNAGNERI, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Bernard LAUTROU, Guy LE GOFF, Marie Thérèse LIRZIN Nicole MILBEO, Valérie PERHERIN, Germaine SAOUT, Paul TANINI

Absents excusés :

Jacques BODILIS, Sophie LASCAULT

Début de réunion :

20h05

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 29 Juin 2022

Paul propose d'approuver le compte rendu du CA du 29 juin 2022. Il demande aux membres présents s'il y a des remarques. Aucune observation n'est formulée. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Validation des documents de reprise et d'inscription saison 2022/2023

Paul présente les documents qu'il a préparés et qui ont été transmis par mail aux membres du Conseil d'Administration pour examen : fiche d'inscription, flyer, chartes aide scolaire primaire..... Quelques observations sont faites et Paul va faire les rectifications nécessaires avant le tirage.

Pierre rappelle que les responsables d'activité doivent lui communiquer : nom, tous les prénoms, nom de jeune fille le cas échéant, date et lieu de naissance, commune et département de résidence.

A la question de Paul de savoir s'il faut établir des chartes pour les autres activités concernant les enfants (gymnastique et loisirs créatifs), plusieurs membres répondent par l'affirmative indiquant que cela existait avant la période Covid. Patrick va s'en charger.

3. Pass sport

Paul propose au conseil de renouveler la possibilité d'accepter les pass sport pour l'année 2022-2023. Aucune objection n'est formulée. Le dossier sera donc complété comme l'an passé. Pour mémoire 1 jeune a bénéficié du pass sport.

La mention "pass sport accepté » sera rajoutée sur le flyer.

4. Forum

Paul rappelle les dates, horaires et lieu des séances de forum :

Dates : vendredi 2 septembre de 16h à 19h et samedi 3 septembre de 9h à 12h.

Lieu : salle du conseil municipal.

Organisation :

Le vendredi : Patrick, Pierre et Monique, Germaine

Le samedi : Patrick, Monique, Germaine

Une signalisation sur un panneau d'affichage mobile sera effectuée sur le parvis de la mairie.

Pierre donnera à Monique le listing des certificats médicaux valides pour l'année à venir.

Communication :

- Paul se charge d'informer les adhérents par mail et de communiquer sur Facebook, Alentoor et le Résam
- Patrick mettra les affiches
- Nicole s'occupe de l'insertion dans le Télégramme

5. Randonnée pédestre

Pierre conserve la responsabilité de l'activité mais n'encadrera pas les sorties.

Paul propose de faire une réunion de concertation pilotée par Pierre pour faire un planning du premier trimestre avec les personnes ressources : le but est de répondre aux questions qui ? et où ? pour éviter des doublons ou des absences de programmation.

Le rythme d'une randonnée sur Garlan chaque jeudi et d'une randonnée à l'extérieur par mois minimum est convenable.

Il conviendra de fixer la date avant le 15 septembre, date de la première randonnée et afin de préparer la marche nocturne du pardon le samedi 17 septembre.

6. Calendrier 2022 - 2023

Ce calendrier répertorie l'ensemble des activités proposées par le foyer rural : jour, horaire, lieu.

7. Questions diverses

Paul a 2 questions diverses à présenter :

7.1. Modification des statuts et du règlement intérieur

La diminution du nombre de membres de 15 à 13 requiert une modification des statuts : l'article 13 des statuts fait état de 15 à 18 membres.

L'article 4 des statuts stipule que chaque adhérent peut être porteur de 2 mandats maximum alors que le règlement intérieur en son article 9 fait mention de 3 mandats : il va falloir harmoniser.

Étant donné que pour modifier les statuts il faut réunir une Assemblée Générale Extraordinaire, Paul propose de profiter de l'année pour revoir les statuts et le règlement intérieur en expurgeant les statuts et en apportant plus de précisions dans le règlement intérieur qui peut être modifié en conseil d'administration, ce qui est plus souple.

Patrick précise que l'inventaire est aussi à mettre à jour.

Paul propose de créer un groupe de travail ouvert à ceux qui le désirent. Patrick se propose de piloter ce groupe, Paul et Nicole le secondent.

Pour la mise à jour de l'association sur le site gouvernemental Nicole demande à Patrick d'établir une procédure qui permettra de déléguer cette tâche au besoin (codes...).

7.2. Demande d'accueil au sein du foyer rural d'un jeune homme de 16 ans pour un entraînement au trapèze

Paul fait part de sa rencontre avec Ewen LE GALL, inscrit à l'école de cirque de St Pol de Léon et pratiquant le trapèze de haut niveau. Cette rencontre a été initiée par M. IRRYEN, Maire de la commune qui est favorable à l'installation du matériel nécessaire à la pratique de l'activité.

L'avis du conseil est sollicité. La majorité est favorable à l'adhésion d'Ewen afin de pratiquer le trapèze sous réserve de la présence d'une autre personne dans la salle pendant la durée de l'activité pour des raisons de sécurité.

Le conseil souhaite aussi des précisions sur le créneau horaire de l'entraînement.

Paul va faire part à la famille de l'avis du Conseil.

7.3. Tour de table

Paul fait un tour de table pour que chacun puisse s'exprimer.

Bernard indique qu'il conviendra de faire un tour de reconnaissance des caillebotis avant la reprise de la randonnée.

**Prochaine réunion : CA CABARET
le mercredi 21 septembre 2022 à 20 h**

Fin de la réunion : 21h12

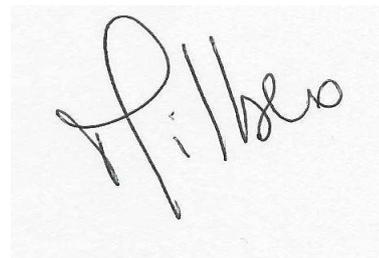
Fait à GARLAN, le 25 août 2022

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO